

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3829 - JEUDI 17 SEPTEMBRE 2020

SANTÉ

# Capitaliser sur les acquis de la Covid-19



Réhabilitation des compartiments à l'hôpital d'amitié Chino-Congolaise de M'Ilou

La pandémie a visiblement réveillé les pouvoirs publics sur la résolution des manquements du système sanitaire si bien que le réaménagement des structures hospitalières, l'augmentation de la capacité en lits, le renforcement des capacités des laboratoires ont accompagné la riposte. La dynamique impulsée ne devrait pas s'essouffler afin de résoudre d'autres difficultés qui continuent de miner le système sanitaire. En l'espace de quelques semaines de riposte à la Covid-19, le Congo bénéficie d'une capacité d'accueil de six cent vingt-quatre lits et de cinq laboratoires dans les secteurs publics et privés.

Page 4

## TRANSFERT DES JOUEURS

### La Fecofoot met en place une cellule de gestion



Le Siège de la Fecofoot/Adiac

La Fédération congolaise de football (Fecofoot) vient de créer une cellule de gestion des transferts ou mouvements des joueurs, placée

sous l'autorité de son secrétaire général. Elle a pour mission d'examiner la conformité des transferts et des contrats des joueurs ainsi que des entraîneurs, de délibérer avant validation de ces opérations. A cet effet, cette cellule va dresser un rapport trimestriel avec copie au président et aux ligues concernées.

Page 16

**Éditorial**  
**Inauguration**

Page 2

## DÉPARTEMENT DU POOL

### Les pouvoirs publics interpellés par l'exploitation illicite de l'or

Des individus, en majorité des étrangers, exploitent illicitement depuis quelque temps de l'or dans le district de Kimba, département du Pool. Les populations ont déploré la disparition d'un jeune orpailleur enseveli dans l'éboulement de la mine

d'or. Face à cette situation, les habitants, qui avaient déjà tiré la sonnette d'alarme en mars dernier en alertant les autorités publiques, se disent abandonnées à leur triste sort.

Page 3

## MALI

### La CEDEAO exige une autorité civile à la tête du pays

Page 6

## CHAMPIONNAT DU MONDE DE HANDBALL

### Le calendrier complet des rencontres

Page 16

ÉDITORIAL

Inauguration

Dans quelques jours, ou quelques semaines, à la date qui leur conviendra, les dirigeants du Parti congolais du travail-PCT-, procéderont à l'inauguration de ce qui va être le plus imposant siège de leur formation politique à Brazzaville. La bâtisse en verre, située à Mpila, à la jonction des arrondissements de Poto-Poto et Ouenzé, symbolise le fait que le plus vieux parti de l'arène congolaise, âgé de 51 ans, le 31 décembre prochain, a survécu à de nombreuses épreuves. Et qu'il lui en restera encore beaucoup d'autres à surmonter tant la vie des organisations, comme celle des sociétés dans lesquelles elles évoluent, est souvent exposée à des soubresauts.

Si l'on s'en tient aux symboles, peut-être que le PCT choisirait le 31 décembre, jour anniversaire de sa création et aussi de la naissance de Marien Ngouabi, son président-fondateur, pour emménager à Mpila. Mais il peut aussi en disposer autrement, l'essentiel étant qu'il a pu se donner une sorte de quartier général au cœur de la capitale congolaise. En 1991, dans le sillage de la Conférence nationale souveraine, il lui avait été retiré la propriété de l'immeuble qui abrite aujourd'hui l'Ecole nationale d'administration et de magistrature après la disparition de l'ex-Ecole supérieure du parti. Il se console assurément de ce qu'il avait dû prendre, à l'époque, comme un affront.

La future prise de possession de son siège par le PCT aura lieu dans un contexte bien particulier. En effet, mise à part la pandémie de Covid-19 qui a des répercussions sur les activités diverses, il faut noter que dans le courant du premier trimestre de l'année prochaine se tiendra l'élection présidentielle. A la cérémonie d'inauguration en vue, il serait intéressant de scruter la qualité des présences et des intervenants ainsi que le ton des discours qui y seront prononcés. On est à peu près sûr, concernant la prochaine échéance électorale, que la majorité présidentielle se tournera vers le chef de l'Etat pour l'y représenter. Certaines composantes de cette famille politique ont déjà plaidé pour sa candidature, laissant très peu de place au suspense.

On imagine qu'après son installation dans ses bureaux flambant neufs, le PCT engagera à fond la bataille de terrain. Elle consistera à convaincre les Congolaises et les Congolais du bien-fondé du projet que portera le candidat qu'il soutiendra à la cinquième élection présidentielle organisée dans le pays après l'ouverture démocratique du début des années 90. L'opposition n'est pas en reste, certains de ses leaders ayant très tôt annoncé leur intention de briguer la fonction suprême. Les uns et les autres devront cependant éviter de tomber dans le piège de la division. Et, se préparer à un scrutin apaisé.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE

Les deux Congo renforcent leurs relations

En séjour de travail à Kinshasa, le président de l'Assemblée nationale de la République du Congo, Isidore Mvouba, président en exercice du Réseau des alliances parlementaires d'Afrique centrale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (RAPAC-SAN) a échangé, le 15 septembre, avec son homologue de la République démocratique du Congo (RDC), Jeanine Mabunda Lioko.



Jeanine Mabunda Lioko s'entretenant avec Isidore MvoubaDR

Les entretiens entre les deux personnalités ont tourné, entre autres, autour de la formalisation des relations de coopération interparlementaire entre les deux Assemblées nationales et l'opérationnalisation du RAPAC-SAN mis en place, le 21 novembre 2019, à Brazzaville. En effet, il est prévu courant décembre 2020 la tenue de la première assemblée générale de ce réseau; un évènement de haut niveau qui devra réunir les présidents des Assemblées nationales et des Sénats des parlements des pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Pour mémoire, Brazzaville avait abrité en novembre dernier le Forum sous-régional des parlementaires d'Afrique centrale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, placé sous la très haute autorité du

président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso. C'est à la faveur de ce Forum que fut créé le RAPAC-SAN dont le siège est basé à Brazzaville. Le président de l'Assemblée nationale du Congo, Isidore Mvouba, en assure la présidence pour un mandat de deux ans. En effet, cette institution s'était assignée comme mission principale de légiférer en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle afin de lutter contre la faim et la malnutrition dans l'espace géographique CEEAC. Isidore Mvouba et Jeanine Mabunda Lioko ont également évoqué l'actualité dans le monde avec un accent particulier sur l'évolution de la pandémie de coronavirus. Une occasion pour le président de l'Assemblée nationale de faire part des résultats assez satisfaisants enregistrés en République du Congo dans la lutte

contre la Covid-19. Isidore Mvouba s'est, en effet, félicité du fait que la France n'a pas classé le Congo parmi les pays à haute circulation du virus. Car selon les autorités françaises, les voyageurs embarquant en République du Congo sont désormais exemptés de la présentation d'un test Covid-19 négatif à leur entrée dans l'Hexagone. Ancien président du Forum des parlements des Etats membres de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs de 2018 à 2019, Isidore Mvouba a, enfin, abordé avec Jeanine Mabunda Lioko la situation de l'insécurité persistante dans cet espace, notamment dans l'Est de la RDC. Notons que le président de l'Assemblée nationale était assisté du deuxième vice-président de cette institution, Roland Bouity Viaudo.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou

Durly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Dlasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture: Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguét Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : [regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

AGRICULTURE

Installation du secrétariat général du comité national de gestion des pesticides

Le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Henri Djombo, a procédé le 16 septembre à Brazzaville à la mise en place du secrétariat général du comité national de gestion des pesticides et au lancement des homologations des pesticides au Congo.



Une vue des participants à la cérémonie d'installation/Adiac

La cérémonie a été organisée par le Comité inter-Etat des pesticides de l'Afrique centrale (Cpac) qui vise à garantir la qualité des pesticides, leur bonne gestion dans la protection durable des végétaux, la préservation de la santé humaine et la protection de l'environnement. Le Comité national de gestion des pesticides (Cngp) du Congo est un organe consultatif de coordination et d'orientation des activités relatives à la gestion nationale des pesticides. Il réunit en son sein toutes les entités des pouvoirs publics et privés exerçant une responsabilité dans le processus national de gestion des pesticides. « Le Cpac se réjouit ce jour de la présentation de cet organe destiné à fluidifier la circulation d'informations sur la gestion des pesticides entre le Cpac et le Congo », a indiqué le directeur général du Cpac, Auguste Itoua. Pour lui, le Cpac a été créé avec

la compétence exclusive de l'évaluation et de l'homologation des produits formulés afin de garantir leur qualité dans la sous-région Cémac. « J'en appelle donc à la responsabilité des firmes importatrices de pesticides et aux sociétés agroindustrielles installées au Congo à déposer leurs dossiers au Cpac pour homologation », a-t-il signifié. Selon la FAO, 4,6 millions de tonnes de pesticides chimiques sont pulvérisés dans le monde chaque année, ce qui équivaut à 146kg par seconde. Bien que les pays en développement représentent 25% de la consommation mondiale, ils enregistrent 99% des décès dus à l'utilisation des pesticides. Le Congo fait le pari de la diversification de son économie à travers l'agriculture. La preuve en est que les services de douanes ont enregistré de 2005 à 2019, les importations de 6278.448 tonnes de pesticides, représentant une va-

leur monétaire de 7.981.212.729 de francs CFA. Le ministre Henri Djombo a précisé que l'opérationnalisation du Cngp est un pas important vers l'utilisation responsable des préparations chimiques, gage de santé publique, de protection de l'environnement et de sécurité alimentaire et nutritionnelle. « Devant le danger qui nous guette, la réglementation seule peut constituer la panacée. Il nous faut également développer les alternatives aux pesticides, en mettant à contribution notre biodiversité richement dotée et en promouvant les pratiques d'une agriculture biologique », a-t-il déclaré. Pour lui, l'intensification de la production agropastorale et halieutique ne peut se concevoir en dehors de l'utilisation des pesticides, car ils ont pour vocation de lutter contre les organismes nuisibles, vecteurs des maladies humaines et animales. Gloria Imelda Lossele

EXPLOITATION ILLICITE DE L'OR

Un mort signalé à Kimba

Des individus, en majorité des étrangers, développent depuis plusieurs mois une intense activité d'exploitation des mines d'or dans la sous-préfecture de Kimba, dans le département du Pool. Selon les habitants qui accusent également les autorités locales de complicité, un jeune originaire du district de Kingoué serait mort enseveli à cause de l'éboulement.

Face à cette situation, la population qui avait déjà tiré la sonnette d'alarme depuis le mois de mars en alertant les autorités, se dit n'avoir pas été écoutée. « La population du district de Kimba ne sait plus à quel saint se vouer pour arrêter le pillage de cette matière première, causant ainsi un déficit financier de centaines de millions au Trésor public pour n'enrichir que de tierces personnes », dénoncent les habitants. Selon des témoignages, à Kimba la situation se dégrade de plus belle. En effet, ces exploitants illégaux usent du trafic d'influence en citant les noms de certaines autorités gouvernementales pour développer leur activité. Au total, plus de 600 km2 sont exploités par ces orpailleurs. Sur le terrain, on signale la présence de plus de 700 travailleurs et plus de 20 machines de drumage y compris des poclains. La population reproche également à ces exploitants la non-obtention du permis d'exploitation, malgré les assurances des autorités locales. « La problématique de l'exploitation de l'or dans le district de Kimba devient à nouveau, sans nul doute, un véritable commerce dont la gestion frauduleuse et illégale ne fait qu'en profiter à des personnes se réclamant propriétaires terriens, ceci avec la complicité de certains commis de l'Etat en poste dans cette localité », a dénoncé un habitant de Kimba en séjour à Brazzaville.

**Des propriétaires terriens se mêlent dans l'affaire** Comme il fallait s'y attendre, ces orpailleurs en majorité Ouest-Africains usent sur le titre foncier de certains propriétaires terriens pour justifier la légalité de leur action. Ces documents sont d'ailleurs contestés par d'autres habitants de Kimba qui dénoncent une occupation anarchique de leur espace. Des divergences ont permis aux uns de traduire les autres en justice, notamment au tribunal de Kindamba où la première audience a eu lieu en juillet-août dernier et la prochaine ce 24 septembre. La population dénonce, en outre, la pollution des eaux et l'occupation anarchique des terres au moment où l'Etat et ses partenaires au développement investissent dans la création des groupements des jeunes pour l'exercice des métiers de l'agriculture et de l'élevage. « Beaucoup de groupements de Kimba ont obtenu des subventions, comment vont-ils faire s'ils n'ont pas d'espaces pour cultiver et faire l'élevage avec la pollution ? », s'est interrogé cet habitant qui requiert l'anonymat. Notons que la direction générale et la direction départementale des Mines du Pool avaient effectué une inspection sur ce site d'exploitation illégale le 6 mars dernier pour s'imprégner de cette réalité. Les habitants présageaient déjà une lueur d'espoir, mettant ainsi fin à ce business développé avec la complicité de certains natifs de Kimba. Hélas ! Au fil des temps, l'activité a pris une ampleur considérable au point de susciter de plus en plus des interrogations. « Nous ne comprenons pas pourquoi le ministère de l'Environnement et celui des Mines et de la Géologie qui, pourtant, sont au courant, ne font absolument rien pour arrêter cette exploitation », s'interrogent les habitants. Parfait Wilfried Douniama

VIE DES PARTIS

Le MRPC-Sangha lance une campagne d'adhésion

Le président fédéral du Mouvement pour le rassemblement du peuple congolais (MRPC) de la Sangha, Victor Nganga, a récemment instruit les présidents des comités de Ouesso, Sembé, Souanké, Mokeko et Gbala à lancer une vaste campagne d'adhésion et d'être en éveil pour mieux pour affronter 2021.

Parti du centre, le MRPC affûte déjà ses armes en vue d'aborder la présidentielle de l'an prochain avec sérénité. En effet, Victor Nganga qui a fait le point sur le fonctionnement du parti dans le département et les relations avec les autres partis du centre, pense qu'il ne faut plus dormir sur les lauriers car 2021 n'est plus loin. « Le MRPC est prêt pour affronter l'élection présidentielle de 2021 et faire une grande mobilisation dans le département de la Sangha », a-t-il déclaré en substance. Les participants à cette rencontre qui ont observé une minute de silence en mémoire de l'ancien



Le président de la fédération MRPC-Sangha, Victor Nganga présidant la réunion/DR

coordonnateur général des partis du centre, Michel Bokamba Yangouma, se sont félicités de la nouvelle configuration de la coordination générale de cette plateforme. En effet, la coordination générale des partis du centre est désormais dirigée par Luc Adamo Mateta et le président du MRPC, Sylvain Edoungatso, assure les fonctions de coordonnateur général adjoint. Créé le 19 décembre 2014, le MRPC envisage de tenir sous peu une session extraordinaire pour déterminer s'il aura son propre candidat ou soutiendra une autre candidature. P.W.D.

SYSTÈME DE SANTÉ

Poursuivre la résolution des faiblesses révélées par la Covid-19

La pandémie a visiblement réveillé les pouvoirs publics sur la résolution des manquements du système sanitaire si bien que le réaménagement des structures hospitalières, l’augmentation de la capacité litière, le renforcement des capacités des laboratoires n’ont pas tardé en guise de riposte. La dynamique impulsée ne devrait pas s’essouffler afin de résoudre d’autres difficultés qui continuent de miner le système sanitaire.

En l’espace de quelques semaines de riposte à la Covid-19, le pays a totalisé une capacité d’accueil de 624 lits. Cinq laboratoires des secteurs publics et privés ont été opérationnalisés et pourvus en matériel. Les équipements (respirateurs) ont été acquis même si certains intrants pour les faire fonctionner ont tardé à venir, l’autonomisation des districts sanitaires a connu des avancées. De même, les équipes d’intervention rapide ont été redynamisées, la surveillance épidémiologique de plus en plus en alerte avec soixante-dix-sept points de contrôle interne érigés, l’usage des caméras thermiques élargi... « Nous avons obtenu des résultats encourageants. Le gouvernement poursuivra ses efforts sans relâche », faisait savoir le Premier ministre, Clément Mouamba, dans sa déclaration du 20 juin dernier.

Des efforts ne devaient pas baisser au rythme de la diminution des cas de contamination de Covid-19. Les défis à relever sont nombreux pour faciliter l’accès des populations les plus vulnérables aux services de santé de qualité et à moindre coût. Ces défis sont, entre autres, l’achèvement attendu des travaux des hôpitaux généraux dans les douze départements, la poursuite de la redynamisation des districts sanitaires facilitant à la base les soins de santé primaire, la forma-



Réhabilitation des compartiments à l’hôpital d’amitié sino-congolaise de Mfilou

tion des ressources à la hauteur des attentes. L’arrivée, il y a quelques jours de deux cent cinquante-six jeunes médecins revenus de Cuba, est un début de réponse en matière de ressources humaines. Pour d’autres défis, les pouvoirs publics ont choisi le chemin de l’as-

surance maladie universelle pour y parvenir. Ladite assurance veut que certaines conditions soient réunies pour qu’elle se réalise avec succès.

Quant aux éléments fondamentaux de son opérationnalisation, nous citons la détermination du panier des soins de référence ; les actes médicaux à prendre en compte ainsi que leur tarification conventionnée ; les modalités de prise en charge des assurés sociaux ; la fixation des taux de cotisation... « L’aboutissement effectif de cette importante réforme permettra d’assurer la couverture d’au moins 70% de la population congolaise dans les deux ans qui suivront le démarrage de la caisse », indiquait le vice-Premier ministre chargé de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa en Conseil de ministres. La dynamique impulsée suite à la Covid-19 ne devrait en effet pas s’essouffler. Les acquis de la pandémie qui n’a pas que des aspects négatifs devraient être capitalisés. Les spécialistes de santé s’accordent à dire que la Covid-19 a montré ce qu’il faut corriger. « La pandémie a révélé des manquements que nous devons continuer à corriger conformément au Plan national de développement sanitaire en tenant compte des orientations issues des assises nationales de la santé tenues en 2016 à Ewo », a expliqué la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo.

Rominique Makaya

« La pandémie a révélé des manquements que nous devons continuer à corriger conformément au Plan national de développement sanitaire en tenant compte des orientations issues des assises nationales de la santé tenues en 2016 à Ewo »

AVIS D’APPEL D’OFFRES NATIONAL : AAON 002

No: F-AON-002-LNSP-CGMP-2020

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE L’INTEGRATION DE LA FEMME AU DEVELOPPEMENT

LABORATOIRE NATIONAL DE SANTE PUBLIQUE

Fourniture et livraison à Brazzaville de deux (2) bus de transport du personnel au Laboratoire National de Santé Publique

- 1.Cet Avis d’appel d’offres fait suite à l’Avis Général de Passation des Marchés paru dans la semaine africaine, les dépêches de Brazzaville et le Patriote du 10 septembre 2020
- 2.Le Laboratoire National de Santé Publique a obtenu dans le cadre du Budget de l’Etat congolais des fonds, afin de financer son budget d’investissement exercice 2020, et a l’intention d’utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de deux bus de transport du personnel.
- 3.Le Laboratoire National de Santé Publique sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir : de deux bus de transport du personnel.
- 4.La passation du Marché sera conduite par Appel d’offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- 5.Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Laboratoire National de Santé Publique et prendre connaissance des documents d’Appel d’offres à l’adresse mentionnée ci-après : Boulevard Denis SASSOUNGUESSO, Face Palais du peuple, centre-ville Brazzaville de 09 heures 00 à 14 heures 00.
- 6.Les exigences en matière de qualification sont : voir DPAO n° 5.1 du présent DAO. Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées dans les Etats membres de la CEMAC sera octroyée aux candidats éligibles. Voir le document d’Appel d’offres pour les informations détaillées.
- 7.Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d’Appel d’offres complet en formulant une demande écrite à l’adresse mentionnée ci-après : Laboratoire National de Santé Publique. Boulevard Denis SASSOUNGUESSO, Face Palais du peuple, centre-ville Brazzaville, République du Congo contre un paiement non remboursable de 200.000 FCFA. La méthode de paiement sera paiement en espèces contre remise d’un reçu. Le document d’Appel d’offres sera adressé par dépôt du dossier physique en format papier et électronique.
- 8.Les offres devront être soumises à l’adresse ci-après : Laboratoire National de Santé Publique, Boulevard Denis SASSOUNGUESSO, République du Congo,

Face Palais du peuple, centre-ville Brazzaville au plus tard le 17 octobre 2020 à 12 heures. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9.Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l’adresse ci-après Laboratoire National de Santé Publique, Boulevard Denis SASSOUNGUESSO, Face Palais du peuple, centre-ville Brazzaville République du Congo au plus tard le 17 octobre 2020 à 13 heures. Les offres doivent comprendre une garantie d’offre d’un montant de 1.200.000 FCFA. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

L’adresse à laquelle est fait référence ci-dessus est :

Bureau : Laboratoire National de santé Publique  
Boulevard Denis SASSOUNGUESSO, face Palais du peuple centre-ville  
République du Congo  
Téléphone : (00 242) 06 658 55 27 / 06 666 51 78  
E-mail: fabien.niama@gmail.com/justinbayeckolangouma@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 16 Septembre 2020

Le Président de la Cellule de Gestion des Marchés Publics

Pr. Fabien Roch NIAMA

TRAFIC AÉRIEN/COVID-19

L'Iata invite les gouvernements à accélérer la réouverture des frontières

La lenteur de la reprise du trafic aérien mondial a poussé l'Iata à lancer un appel aux gouvernements afin de trouver « de toute urgence » des moyens de rétablir la connectivité mondiale, en ouvrant les frontières et en maintenant les mesures d'aide pour soutenir les compagnies aériennes durant la pandémie de Covid-19.

L'Association internationale de transport aérien qui assure 82% du trafic aérien mondial a relancé un appel aux autorités : il faut « accélérer la levée des restrictions aux frontières et rétablir la connectivité globale ».

L'appel de l'Iata reflète la « profonde frustration » de l'industrie dans un contexte où les politiques gouvernementales telles que la fermeture des frontières, les restrictions de voyage et les mesures de quarantaine « continuent d'éliminer la demande de voyages aériens ». « La protection des citoyens doit être la priorité absolue des gouvernements. Mais trop de gouvernements combattent une pandémie mondiale en s'isolant, croyant que la fermeture des frontières est la seule solution. Il est temps que les gouvernements travaillent de concert pour mettre en place des mesures qui vont permettre la reprise de la vie économique et sociale, tout en maîtrisant la dissémination du virus », a affirmé Alexandre de Juniac,

directeur général dans le communiqué de l'Iata. Le monde demeure largement fermé aux voyages, malgré l'existence de protocoles mondiaux permettant la relance sécuritaire de l'aviation élaborés par les gouvernements sous l'égide de l'Oaci et avec le soutien de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les compagnies aériennes ont été clouées au sol pour la moitié d'une année. Et la situation « ne s'améliore pas » selon l'Iata. « En fait, dans bien des cas, les choses vont dans la mauvaise direction. Nous voyons des gouvernements qui remplacent la fermeture des frontières par des mesures de quarantaine imposées aux voyageurs aériens. Aucune de ces deux mesures ne va restaurer les emplois dans le secteur du voyage. Pire encore, des gouvernements modifient leurs exigences d'entrée avec peu ou pas d'avis préalable aux voyageurs, ou de coordination avec leurs partenaires commerciaux. Cette incertitude détruit la demande. Les voyages et le



tourisme soutiennent 10% de l'économie mondiale ; les gouvernements doivent faire mieux pour la relancer », soutient Alexandre de Juniac.

L'Iata propose un plan d'action en trois volets pour permettre aux gouvernements de rouvrir les frontières de façon sécuritaire

- la mise en œuvre universelle des orientations du document Paré au décollage de l'Oaci.
- L'exploitation du travail de l'équipe spéciale du Conseil de l'OACI sur la relance de l'aviation (CART), par le développement d'un cadre de travail commun par les États

pour coordonner la réouverture sécuritaire de leurs frontières à l'aviation.

- la mise au point de mesures de dépistage de la COVID-19 permettant la réouverture des frontières en réduisant le risque d'importation de la maladie.

**L'Iata presse les gouvernements d'orienter les mesures d'aide vers deux domaines :**

- Faide financière : des pertes financières de 84,3 milliards de dollars pour l'industrie cette année, une réduction des recettes de 50 %, la viabilité financière de plusieurs compagnies aé-

riennes est menacée. L'aide gouvernementale constitue une bouée de sauvetage essentielle.

- L'assouplissement réglementaire : le plus urgent concerne l'exemption de la règle du 80-20 sur les créneaux aéroportuaires, dite « on s'en sert ou on le perd ». Alexandre de Juniac conclut : « les gouvernements ont collaboré pour établir des lignes directrices en vue d'un redémarrage sécuritaire de l'aviation. Mais ils n'ont pas coopéré pour faire en sorte que ce redémarrage se réalise effectivement [...] Lorsque les frontières seront ouvertes sans mesures de quarantaine, les gens prendront l'avion. Mais il y a beaucoup trop d'incertitude sur la façon dont les gouvernements gèrent la situation pour que les passagers reprennent la confiance nécessaire aux voyages ». Et si cela se poursuit, les dommages à la connectivité mondiale pourraient devenir irréparables, ce qui aurait des conséquences graves sur les économies et la santé publique ».

Noël Ndong

AVIATION CIVILE

Mohamed Moussa réélu directeur général de l'Asecna

Le directeur général de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (Asecna), Mohamed Moussa a été réélu, le 14 septembre, à l'issue de la réunion extraordinaire du comité des ministres qui s'est tenue à Dakar, au Sénégal, siège de l'institution.

Mohamed Moussa a, en effet, recueilli dix voix sur dix-huit, face aux trois autres candidats, à savoir le Centrafricain Théodore Jousso, le Mauritanien Hassen Ould Ely et le Camerounais Zoa Etoundi. Cette réélection est le fruit d'une grande offensive diplomatique menée par le Niger, à travers le soutien clairement affirmé du président de la République.

Directeur général, depuis 2017, Mohamed Moussa, économiste et ingénieur dans le domaine de la navigation aérienne, s'est formé en France et au Niger. Il intègre l'Asecna et y occupe toute une série de postes : chef de service des projets, chef du département de la maintenance, directeur de l'Ecole régionale de la navigation aérienne et du management (ERNAM), représentant de l'Asecna en Mauritanie puis aux Comores et directeur des res-



sources humaines. L'organisation compte dix-huit Etats membres dont dix-sept pays africains que sont le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Tchad, le Togo, les Îles Comores et la France. Le directeur général est élu pour un mandat de quatre ans, renouvelable une seule fois. Le PCA et le Trésorier général payeur sont des Français, une constante dans un ensemble de variables. L'instauration d'un ciel unique panafricain est l'un des projets phares de Mohamed Moussa dont il avait annoncé la fin des études, le 7 août, à l'issue d'un entretien avec le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso.

Il avait expliqué que c'est auprès

de l'Union africaine que l'Asecna a obtenu l'autorisation de réaliser le projet ciel unique africain. « J'ai lancé le projet ciel unique pour l'Afrique depuis trois ans. Il est maintenant structuré au plan politique parce que c'est plus difficile d'amener tous les Etats du continent à accepter l'idée d'un ciel unique », expliquait Mohamed Moussa.

À propos des capacités de l'Afrique de parvenir à unifier son ciel, il avait précisé que « nous avons déjà unifié 50% du continent africain. Il n'y a pas de frontières dans les espaces aériens gérés par l'Asecna. Cette expérience de 60 ans, il faut que nous la mettions au service de notre continent ».

Mohamed Moussa prend fonction pour un nouveau mandat de quatre ans à partir du 1er janvier 2021.

Yvette Reine Nzaba

COMMISSION CEEAC

Le Congolais Honoré Tabuna veut raffermir les économies environnementales

Le premier commissaire à l’environnement, ressources naturelles, agriculture et développement rural de la commission CEEAC s’est engagé, dans une interview accordée aux Dépêches de Brazzaville, à mettre en œuvre les décisions des chefs d’Etat relatives aux économies environnementales : verte, bleue, agricole, agroalimentaire ainsi que nutritionnelle et le développement rural.

En effet, il s’agit de mettre en œuvre le plan stratégique 2021-2025 de la Commission CEEAC, en lien étroit avec le plan stratégique global 2021-2025 de cette structure. Lequel permettra d’identifier les interventions nécessaires à la réalisation des objectifs d’intégration régionale envisagés par le département environnement, ressources naturelles, agriculture, et développement rural.

« L’intérêt et le bien-fondé d’adresser la question du plan stratégique vient de la nécessité que l’ensemble du personnel du département puisse se donner et partager une vision commune et suffisamment claire en termes d’objectifs de développement à court, moyen et long terme, dès le lancement des activités de la nouvelle commission, c’est-à-dire dès les premiers jours de l’année 2021 », a indiqué le Dr Honoré Tabuna.

Il s’agira pour le département d’élaborer et d’ajuster ainsi que de mettre en œuvre les politiques communautaires en matière de l’économie des forêts, de l’eau, des ressources extractives, de développement rural et de l’environnement à travers l’économie verte et

l’économie bleue, en lien avec l’agenda 2030 des Nations unies, l’agenda 2063 de l’Union africaine, l’accord de Paris, les décisions des chefs d’Etat sur le développement du système de l’économie verte en Afrique centrale, la déclaration des ministres de la commission climat du bassin du Congo et du Fonds bleu pour le bassin du Congo et les Plans nationaux de développement des Etats membres.

Selon ce commissaire, les programmes sectoriels communautaires à élaborer sont destinés à répondre aux attentes et besoins des Etats, du secteur privé, des populations et des autres parties prenantes. Par ailleurs, leur mise en œuvre devra respecter le passage aux échelles : régionale, nationale et locale où les impacts et véritables changements sont attendus.

Le docteur Honoré Tabuna suggère que, pour y arriver, un cadre institutionnel de mise en œuvre et d’une gouvernance innovante sera proposé aux Etats, pour une meilleure appropriation ainsi que le respect du passage des programmes humanitaires aux programmes devant contribuer à un véritable développe-



A Libreville, le Dr Honoré Tabuna en train de prendre des engagements

ment. Pour ce dernier point, le secteur privé (Partenariat Public Privé (PPP), encouragement de l’initiative privée et autres incitations, les marchés, la politique commerciale et la zone de libre-échange continentale africaine constitueront la clé du dispositif et seront mis à contribution. Les interventions prioritaires du département planifiées et définitivement retenues dans le cadre du plan stratégique 2021-2025 seront ventilées selon trois grands axes notamment en premier, la ges-

tion durable des ressources naturelles, la gestion environnementale, le développement durable et la gestion des risques et catastrophes, en second l’agriculture et des conseils agricoles, l’alimentation et la nutrition, l’élevage et la pêche enfin le développement rural.

« En termes de résultats concrets, nous entendons, entre autres : le développement et la promotion de nouveaux secteurs économiques : cas de tous les secteurs de l’économie bleue et de l’éco-

nomie verte déjà adoptés par les Etats, longtemps ignorés, mais très importants pour la diversification de l’économie des Etats, le développement de l’artisanat et des petites entreprises des produits traditionnels alimentaires et non alimentaires, le développement et la promotion des grandes entreprises des secteurs cibles (environnement, agricoles, agroalimentaires, eau et ressources naturelles) », a expliqué le Congolais Honoré Tabuna, premier commissaire de la commission CEEAC. Ce dernier a ajouté que : « la solution au problème de la pénurie d’eau dans les ménages, l’importation massive injustifiée et inexplicable des produits alimentaires de base (viande, poulet, poissons, fruits tropicaux, jus de fruit, etc.), l’importation des produits transformés à base de bois et l’amélioration des conditions de vie des populations à travers le développement des activités socio-économiques, culturelles et écologiques doivent être destinées au cœur du développement rural en lien avec les avantages comparatifs de chaque village ».

Fortuné Ibara

DIPLOMATIE

Rétablissement des relations entre les Nations unies et le Burundi

Une mission de haut-niveau des Nations unies conduite par le sous-secrétaire général pour l’Afrique, Bintou Keita, séjourne au Burundi pour voir comment renouer leurs relations rompues depuis 2015.

L’évolution de la situation dans les domaines socio-économique, politique, humanitaire et des droits de l’homme sera évoquée. Pour cela, elle doit rencontrer, au cours de son séjour, le président Ndayishimiye, les membres du gouvernement, le parti au pouvoir et l’opposition, les confessions religieuses, la société civile ou encore les missions diplomatiques accréditées au Burundi. En outre, la sous-secrétaire général pour l’Afrique, Bintou Keita prévoit de se rendre en Ouganda, Tanzanie, au Kenya, en Afrique du Sud, ainsi qu’à Addis-Abeba, pour des discussions avec l’Union africaine. Elle a jusqu’au 31 octobre pour déposer sur le bureau du secrétaire général de l’ONU son « évaluation des défis auxquels le Burundi est confronté » et la contribution des Nations unies

pour y faire face. António Guterres pourra alors rendre sa copie à un Conseil de sécurité qui devra alors trancher dans un sens ou l’autre. En rappel, les relations entre le Burundi et les Nations unies se sont détériorées depuis la crise qui a suivi la décision de l’ex-président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat. Avec l’arrivée du général Evariste Ndayishimiye au pouvoir depuis deux mois, la donne semble avoir changé. Le gouvernement du Burundi estime aujourd’hui que la page de 2015 est définitivement tournée depuis l’arrivée au pouvoir du général Evariste Ndayishimiye. Il veut une coopération axée essentiellement sur le domaine socio-économique, dans la droite-ligne de son « Plan national de développement ».

Yvette Reine Nzaba

TRANSITION AU MALI

La CEDEAO exige une autorité civile à la tête du pays

Les chefs d’Etat de la Communauté économique des Etats de l’Afrique de l’ouest(CEDEAO), réunis le 15 septembre à Accra, au Ghana, ont demandé à la junte au pouvoir à Bamako de nommer «incessamment» des dirigeants civils de transition.

Dans son communiqué, la CEDEAO a insisté sur le fait que les dirigeants de la transition soient des civils. Ils ont demandé que la junte soit dissoute dès qu’ils auront été désignés. Ils prennent acte que la transition serait de dix-huit mois et non douze, comme ils le réclamaient. La réunion s’est tenue un mois, après le coup d’État militaire qui a renversé, le 18 août dernier, le président Ibrahim Boubacar Keita, soutenu pendant des années par la communauté internationale dans le combat contre les djihadistes mais déstabilisé par des mois de contestation intérieure. Cependant, le président ghanéen, Nana Akufo-Addo, a émis des signes de progrès, au moins aux yeux des dirigeants de l’organisation ouest-africaine dont il assure la pré-

sidence tournante. «La situation au Mali doit être résolue rapidement. Pour nous, la transition doit être dirigée par des civils. A la minute même où cette direction sera mise en place, les sanctions imposées au Mali seront levées par la CEDEAO », a-t-il dit à l’issue de la réunion. Le chef de l’Etat du Ghana a émis l’espoir que la junte aura accédé d’ici là aux exigences de la CEDEAO, lui permettant de lever les sanctions. «Nous espérons que nous parlons de jours et non de semaines», a-t-il ajouté. Le médiateur Nigérian, Goodluck Jonathan, se rendra au Mali la semaine prochaine pour faire le point de la situation.

Y.R.Nz.

NATIONS UNIES

# Ouverture des travaux de l'Assemblée générale

**Le 15 septembre, l'Assemblée générale a entamé, sur fond de pandémie, les travaux de la 75<sup>e</sup> session annuelle.**

« *Au cours de la 75<sup>e</sup> session, nous organiserons deux sessions extraordinaires de l'Assemblée générale, l'une sur la Covid-19 - la première session extraordinaire convoquée pour discuter d'une pandémie - et la seconde contre la corruption* », a déclaré le président de la 75<sup>e</sup> Assemblée générale, Volkan Bozkir. Et d'ajouter : « *Le contexte dans lequel nous travaillons sert à nous rappeler la nécessité du système multilatéral et nous inspire tous à utiliser pleinement la Charte des Nations unies pour relever nos défis collectifs* ».

Outre le débat général, le nouveau président s'est engagé à faire tout son possible pour soutenir et diriger les réunions de haut niveau pour commémorer le 25<sup>ème</sup> anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, promouvoir la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires, et le Sommet sur la biodiversité. Figurent également parmi les priorités, l'examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations unies ; la commémora-

tion du 25<sup>ème</sup> anniversaire du Sommet mondial pour le développement social ; la préparation de la cinquième conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés ; la réunion de haut niveau concernant les objectifs et les cibles du Programme 2030 relatifs à l'eau ; sans oublier la Conférence sur les océans ainsi que la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale et la réforme du Conseil de sécurité.

Enfin le nouveau président a réaffirmé son intention, aussi longtemps que les conditions sanitaires le permettront, de poursuivre les réunions physiques de l'Assemblée générale en prenant les mesures d'atténuation nécessaires pour protéger la santé et la sécurité des délégués et du personnel des Nations unies.

**Une année cruciale**

« *Dans notre métier de diplomate, rien ne remplace les rencontres en face à face avec nos homologues, afin d'établir une compréhension à long terme des positions de chacun et de forger des compromis* », a-t-il déclaré.

Lors de la même réunion, le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a estimé que cette année sera cruciale dans la vie de l'Organisation. « *Nous devons continuer à répondre à l'impact immédiat de la pandémie de Covid-19 en renforçant les systèmes de santé et en soutenant le développement et la distribution équitable des traitements et des vaccins* », a fait valoir le chef de l'ONU. « *Nous devons également nous préparer à bâtir une reprise solide, sur la base du Programme 2030 et de l'Accord de Paris* », a-t-il ajouté. Rappelant qu'à l'occasion de la commémoration de leur 75<sup>e</sup> anniversaire, le monde attend beaucoup des Nations unies. Ainsi, le secrétaire général a de nouveau souligné la nécessité d'un multilatéralisme plus inclusif et en réseau pour le XXI<sup>e</sup> siècle.

« *En cette 75<sup>e</sup> année de création de notre organisation, nous devons renouveler notre engagement envers ses idéaux et ses valeurs. Nous devons concevoir des moyens plus créatifs pour mieux servir ceux que nous servons. De nombreux individus et groupes vulnérables nous regardent. Nous ne devons pas renoncer à notre engagement de les servir*

», a souligné le président sortant, le diplomate nigérian Tijjani Muhammad-Bande, à la clôture de la 74<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU.

Il a rappelé qu'en 1945, face aux sceptiques qui doutaient de la détermination des membres des nouvelles Nations unies, les fondateurs ont fait barrage au cynisme. Aujourd'hui, pour y parvenir, la communauté internationale doit continuer à définir ses actions de manière réfléchie et tenir sa promesse de ne laisser personne derrière, même en cas de désaccord. « *En dépit des désaccords, nous devons pratiquer l'empathie et choisir l'unité plutôt que la discorde* », a conclu le président sortant.

**Le seul espoir : unité et solidarité**

De son côté, le secrétaire général de l'ONU, déplorant les ravages causés par la pandémie dans la vie des citoyens, a estimé au regard de nombreuses inconnues qui subsistent que le seul espoir de la communauté internationale est de réagir avec unité et solidarité, tout en soutenant les plus vulnérables.

Pour leur part, « *les Nations unies se sont pleinement mo-*

*bilisées pour soutenir les États membres dans leur réponse à la pandémie* », a souligné António Guterres. « *Nous avons mis à profit nos chaînes d'approvisionnement, nos atouts, notre expertise et nos capacités dans le monde entier et soutenu la réponse sanitaire en distribuant des fournitures médicales, en formant des agents de santé et en augmentant les capacités de dépistage et de traçage* », a insisté le chef de l'ONU.

Parmi les nombreux efforts déployés de par le monde, le Secrétaire général a notamment rappelé l'aide apportée par les agences humanitaires à quelque 250 millions de personnes les plus menacées et les actions prises par les missions de maintien de la paix pour protéger les communautés vulnérables.

Une grande partie des actions vise à partager des informations sur la prévention et l'endiguement, mais aussi à lutter contre la diffusion en ligne d'informations dangereuses et erronées grâce à la campagne « Vérifié ». « *Continuons à travailler ensemble pour vaincre la pandémie et construire un avenir meilleur* », a-t-il conclu.

**Josiane Mambou Loukoula**

LIBYE

## Fayez al-Sarraj annoncé partant

**Le Premier ministre du gouvernement libyen, Fayez al-Sarraj, reconnu par la communauté internationale, pourrait annoncer sa démission dans la semaine, selon Bloomberg qui cite des sources anonymes.**

Le Premier ministre du Gouvernement d'union nationale (GNA), basé à Tripoli, pourrait bientôt démissionner de son poste. C'est ce que rapporte l'agence de presse Bloomberg, citant des sources proches du dossier.

D'après le média, cette décision pourrait être motivée par des pressions politiques et sociales, ainsi que des querelles intestines entre des parties rivales issues de son propre camp. Pour certaines sources, ayant requis l'anonymat, le dirigeant devrait rester en poste jusqu'à la nomination d'un nouveau gouvernement, lors d'une rencontre prévue à Genève, en Suisse, le mois prochain. « *En annonçant sa démission, il se libérerait d'une partie de la pression qui pèse sur lui tout en préparant sa sortie, après les pourparlers de Genève, ont déclaré deux fonctionnaires qui ont requis l'anonymat. Les parties rivales seront invitées à se mettre d'accord sur une nouvelle structure du conseil présidentiel qui unifie les administrations en duel dans le pays et à programmer des élections* », rapporte Bloomberg.

Cette décision devrait être saluée par les partisans du commandant de l'armée nationale libyenne, le maréchal Khalifa Haftar, dans les provinces libyennes et à l'étranger, notamment en Égypte et aux Émirats arabes unis, car les pourparlers seront facilités pour unifier le pays nord-africain qui contrôle les plus grandes réserves de pétrole du continent et déchiré par les conflits, depuis l'éviction du président Mouammar Kadhafi en 2011.

Cette annonce intervient, alors que la Libye est toujours divisée entre deux forces politiques, à savoir : GNA, seul reconnu par la communauté internationale et dirigé par Fayez al-Sarraj et le maréchal Khalifa Haftar allié du gouvernement de l'est, basé à Tobrouk. Celui-ci a, d'ailleurs, annoncé sa démission, dimanche dernier, après de nombreuses manifestations populaires qui réclamaient une amélioration des conditions de vie dans l'est du pays.

D'après les sources relayées par Bloomberg, Fayez al-Sarraj devrait annoncer sa démission d'ici à la fin de la semaine. Pour l'instant, aucun communiqué officiel ne confirme cette information.

**J.M.L.**

PRÉSIDENTIELLE EN CÔTE D'IVOIRE

## Les camps Gbagbo et Soro rejettent les décisions du conseil constitutionnel

**Pour la course à la présidentielle du 31 octobre, plusieurs personnalités ivoiriennes ont vu refuser leur dossier, à l'instar de l'ancien président Laurent Gbagbo et l'ex-président de l'assemblée nationale, Guillaume Soro. Les partisans des deux camps ont exprimé le mécontentement.**

Sur les quarante-quatre candidatures déposées, quatre seulement ont été validées. Outre la candidature du président sortant Alassane Ouattara, celles de l'ancien président Henri Konan Bédié, de Pascal Affi N'Guessan, et du député Kouadio Konan Bertin ont été acceptées. Guillaume Soro et Laurent Gbagbo ne figurent donc pas sur la liste des présidentiables.

Les proches de ces deux personnalités ne digèrent pas cette décision et n'ont pas caché leur indignation. Pour le porte-parole de Laurent Gbagbo, cette décision prouve la peur de l'actuel président Alassane Ouattara vis-à-vis de son prédécesseur.

« *Nous rejetons totalement cette décision du Conseil constitutionnel. Nous ne sommes pas surpris, parce que le Conseil constitutionnel aujourd'hui est dirigé par un ancien rebelle. Donc, quelqu'un qui s'est élevé contre l'ordre constitutionnel établi ne peut pas être président du Conseil constitutionnel dans un pays normal, estime le porte-parole de Laurent Gbagbo. Nous n'avons aucun doute et ne nous nous faisons aucune illusion. Nous n'accepterons pas cette décision du Conseil constitutionnel* », a déclaré Justin Koné Katinan.

Et d'ajouter, « *Nous nous donnerons tous les moyens du droit*

*pour nous faire entendre et pour dire que nous ne sommes pas d'accord pour le rejet de la candidature du président Laurent Gbagbo, qui relève tout simplement de la pure panique qui s'empare de M. Ouattara, depuis que le président Laurent Gbagbo a été acquitté de façon évidente. Lorsque l'injustice est flagrante, lorsque le viol de la loi est établi de façon flagrante, alors à partir de ce moment, le peuple a tous les droits de se donner les moyens, je dis bien tous les moyens, pour rétablir l'ordre* »,

En outre, il a indiqué que l'ancien président Gbagbo devrait réagir officiellement dans les prochaines heures.

L'avocate de Guillaume Soro, Me Affoussiata Bamba-Lamine s'en est prise directement au président du Conseil constitutionnel, Mamadou Koné : « *C'est une décision qui n'a aucun fondement sur le plan du droit. Nous avons été surpris d'ailleurs que le Conseil constitutionnel ne fasse aucunement allusion à l'ordonnance de la Cour africaine du 22 avril des droits de l'homme. La Cour africaine qui est revêtue du sceau de la primauté du droit international au regard des dispositions de la Constitution sur le droit interne. Cette décision, qu'est-ce qu'elle dit ? Elle dit clairement*

*que toute affaire concernant M. Guillaume Kigbafori Soro, sur le plan judiciaire, doit être suspendue. Elle demande la suspension du mandat d'arrêt international et la libération immédiate de ses proches* ».

Cette décision, selon lui, « *n'a pas du tout été prise en compte par le Conseil constitutionnel. Parce qu'en réalité cette institution est totalement inféodée au RHDP et à son président, c'est un appendice du pouvoir exécutif. Koné Mamadou est un homme de M. Ouattara. Que pouvions-nous donc attendre de lui dans ces circonstances ? M. Koné Mamadou avait indiqué que les décisions de justice ont fait plus de mal à la Côte d'Ivoire que les balles des armes. Alors aujourd'hui, il vient de rendre une décision qui va faire mal à la Côte d'Ivoire. Il vient de rendre une décision qui va brûler la Côte d'Ivoire. J'espère qu'il en est conscient et espère aussi qu'il va assumer sa responsabilité devant l'Histoire* ».

Signalons que Laurent Gbagbo et Guillaume Soro ont vu leur candidature refusée pour cause de condamnation devant la justice. Guillaume Soro a même promis de dévoiler ses intentions, le 17 septembre, en France, lors d'une conférence de presse.

**Yvette Reine Nzaba**

SOUDAN

Pouvoir et mouvements armés célèbrent le retour à la paix

En attendant la signature définitive de l'accord de paix entre le gouvernement et plusieurs groupes rebelles le 2 octobre prochain, les acteurs politiques et le peuple ne cachent pas leur satisfaction concernant l'aboutissement des discussions inter-soudanaises. La joie de tous est on ne peut plus immense parce que le document officiel qui sera paraphé va mettre fin à près de deux décennies de conflit ayant fait des centaines de milliers de morts, en particulier au Darfour (ouest).

Les parties impliquées dans le rapprochement des deux camps adverses sont déterminées à parachever le processus. C'est pour cela que le gouvernement de transition, arrivé au pouvoir après la chute du président Omar el-Béchir en avril 2019, a fait de la paix avec les mouvements rebelles une priorité de son mandat. A cet effet, Khartoum et le Front révolutionnaire de libération, une alliance de cinq groupes armés et quatre mouvements politiques issus du Darfour, des Etats méridionaux du Kordofan-Sud et du Nil Bleu, se félicitent maintenant du succès des négociations engagées depuis plus d'une année. Ces discussions ont donné lieu récemment à la signature d'un accord préliminaire à Juba, au Soudan du Sud. Une lueur d'espoir est aussi à noter après la récente signature d'un accord de « cessation des hostilités » avec le Mouvement populaire de libération du Soudan d'Abdelaziz al-Hilu, l'un des deux derniers groupes rebelles - avec le Mouvement de Libération du Soudan d'Abdelwahid Nour - ayant refusé à ce stade de se joindre à l'accord de Juba. Plusieurs autres textes similaires ont échoué par le passé, notamment en 2006 et en 2010. S'agissant de l'accord qui doit consacrer le retour à la paix sur l'ensemble du territoire national, il prévoit le démantèlement des mouvements armés et leur intégration dans les forces régulières soudanaises. Le document aborde des questions aussi variées que la sécurité, la propriété foncière, la justice transitionnelle, les réparations et compensations, le développement du secteur nomade et pastoral, le partage des ri-



Les signataires de l'accord d'étape pour la paix

chesses et du pouvoir, ainsi que le retour des réfugiés et des déplacés. En ce qui concerne les mouvements armés, le texte stipule qu'ils devront à terme être démantelés et que leurs combattants devront rejoindre l'armée régulière, qui sera réorganisée pour être représentative de toutes les composantes du peuple soudanais.

Le progrès économique au centre des priorités

Avec l'évolution de la situation actuelle, Minni Minawi, qui dirige une faction du Mouvement de libération du Soudan basé au Darfour, estime que les Soudanais doivent maintenant songer au développement du pays. « Nos priorités sont désormais le progrès économique et des affaires humanitaires liées aux déplacés », souligne-t-il. De son côté, le Premier ministre soudanais, Abdallah Hamdok, se réjouit de ce que l'accord de paix de Juba qui « crée un nouvel Etat soudanais et remédie aux injustices du passé » va à

coup sûr favoriser le développement du pays. « La paix reste le rêve des Soudanais. Ce qui a été accompli dans la première phase est une grande réalisation historique. Cela nous place dans la bonne direction et renforce notre détermination à poursuivre le chemin vers la paix », poursuit-il. La directrice d'Amnesty International pour l'Afrique de l'Est et du Sud-Est, Deprose Muchena, pense que le document dont la phase finale va intervenir dans quelques jours « représente un rayon d'espoir pour des millions de Soudanais du Darfour, du Kordofan-Sud et du Nil Bleu où leurs droits humains ont été systématiquement violés par le gouvernement de l'ancien président Omar el-Béchir ». « Ils ont enduré d'horribles violences de la part de toutes les parties impliquées dans le conflit », ajoute-elle, en invitant le gouvernement soudanais à mener des enquêtes impartiales sur « les allégations de violations des droits de l'Homme » commises

nomique de la nation. Ce qui s'avère important puisqu'en 2011, la sécession du Soudan du Sud a durement affecté l'économie soudanaise, la privant des trois quarts de ses réserves de pétrole et de l'essentiel des revenus de l'or noir. Le Soudan a également été affecté par vingt ans d'embargo américain en raison de violations des droits humains. Ce blocus a été levé en 2017 mais le Soudan reste sur la liste noire américaine des pays soutenant le terrorisme. Le FMI estime que les besoins financiers du pays s'élèvent à 13 milliards de dollars (environ 11 milliards d'euros) pour une période de cinq ans, afin de financer les réformes structurelles, dont 3 milliards (2,5 milliards d'euros) la première année. En juillet, la communauté internationale a promis une aide de 1,8 milliard de dollars au Soudan dont l'inflation a atteint 143% en glissement annuel alors que sa monnaie ne cesse de se déprécier face au dollar.

Nestor N'Gampoula

REMERCIEMENTS

Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Charles Ambeto, (Virginie, Gisèle, Norland, Justine, Dan, Gladys, Jurice, Merlin Ambeto et Koumou Jackson) Iboko remercient parents, amis et connaissances pour leur assistance multiforme qu'ils ont apporté lors du décès à Lyon en



France, le 25 août 2020, de leur frère, père et oncle Norbert Iboko, ancien préfet de la Cuvette et ancien député d'Owando, jusqu'au jour de son inhumation à Brazzaville, le 14 septembre 2020. Que son âme repose en paix.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle MBOURA GOKON NTSEO, Je désire être appelée désormais : MBOURA NTSEO Gokon. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois (3) mois à compter de cette publication.

DISPARITION

Décès de l'ancien président malien Moussa Traoré

Le général Moussa Traoré, à la tête du Mali de 1968 à 1991, est décédé le 15 septembre à l'âge de 83 ans. Moussa Traoré aura exercé le pouvoir au Mali pendant vingt-deux ans avant d'être renversé par un coup d'Etat militaire. Les causes du décès ne sont pas précisées. Condamné à mort à deux reprises après sa chute, il avait dit être, en tant que militaire, « préparé à l'idée de ne pas mourir dans son lit ». Alors lieutenant, il avait été le principal promoteur du coup d'Etat du 19 novembre 1968, qui avait renversé le pré-

sident Modibo Keita, au pouvoir depuis l'indépendance en 1960. Son décès surgit dix jours avant son 84e anniversaire et sept jours avant celui de la proclamation de l'indépendance du Mali. Il survient aussi alors que son pays, plongé depuis des années dans une profonde crise sécuritaire, économique et politique, vient de connaître son quatrième coup d'Etat depuis l'indépendance et cherche à grand-peine les suites à donner au coup d'Etat du 18 août dernier.

Yvette Reine Nzaba

LIVRE

« Une folle dans la cour du roi », entre fiction et histoire vraie

Edité pour la première fois en 2011 aux Editions Baudelaire, le roman « Une folle dans la cour du roi » a été republié cette année aux Editions Les Impliqués. L'ouvrage de 176 pages parle de la vie socio-politique africaine et de ses rebondissements sous différents angles.

Ayessa, Congolais et Aminata, Malienne, tous deux étudiants à l'université d'Abidjan, font connaissance grâce à un jeu de découvertes, consistant à correspondre avec un inconnu de sexe opposé. Un amour, romantique et dramatique en même temps, naît entre eux. Mongo, fruit de cette union, à cause de l'assassinat de son père et de la folie dans laquelle ce drame plonge sa mère, est recueilli et amené aux États-Unis par des agents d'un organisme international,

où un couple homosexuel l'adopte... Vingt-deux ans plus tard, en recherchant ses origines, il se découvre de la lignée royale des Mbayas, au Congo. Malgré son déracinement, son grand-père roi le fait succéder sur le trône. Devenu roi, il retrouve sa mère folle qu'il place dans son Palais royal. Une série de coups d'État s'enchaînent, non pas contre lui, mais pour éliminer « la folle » car, selon ses opposants, elle est le principal fétiche qui lui permet



guerres ethniques ou tribales, de manipulations, de xénophobie, d'élections controversées, de mauvais choix et de superstitions.

Subdivisé en plusieurs chapitres, ce roman se veut aussi le porte-étendard des handicapés mentaux qui errent dans les rues, victimes d'une forme de discrimination entretenue. En effet, pour écrire ce roman, l'auteur s'est inspiré de sa mère qui, à une époque de son existence, s'est vue privée de la raison. « Je remercie

poser ces histoires réelles en écrit avec un brin de fiction, l'auteur souligne que la littérature est une quête de lumière et de vérité. Elle aspire ardemment au développement intégral de l'homme, recherche des solutions susceptibles de l'aider à devenir véritablement humain et à avoir des sentiments loyaux vis-à-vis de ses semblables. « Je suis convaincu d'une chose, les revers et les échecs sont capables de forger une personne. Chaque personne ou chaque peuple a le devoir de se libérer soi-même, à défaut d'un concours extérieur. S'il ne réussit pas une fois, il va y arriver une énième fois. Et cela nécessite parfois de grands sacrifices », en pense-t-il.

Promoteur et directeur dans deux écoles de la place où il enseigne les mathématiques, la physique et la gestion de stocks, Raymond Loko a été pendant plusieurs années conseiller politique du député maire de la ville de Brazzaville.

Merveille Atipo

« Je suis convaincu d'une chose, les revers et les échecs sont capables de forger une personne. Chaque personne ou chaque peuple a le devoir de se libérer soi-même, à défaut d'un concours extérieur. S'il ne réussit pas une fois, il va y arriver une énième fois. Et cela nécessite parfois de grands sacrifices »

d'avoir du pouvoir sur eux et sur la population. Sixième ouvrage et quatrième roman de l'écrivain congolais Raymond Loko, « Une folle dans la cour du roi » peint la condition politique africaine mouvementée, faite de revendications sociales ou politiques mal comprises ou mal négociées, d'assassinats, de

Dieu, qu'elle s'en soit sortie. Par ailleurs, je me suis aussi inspiré de cette folle, il y a des années, qui roulait sa bosse dans le secteur du marché Plateaux des 15 ans, avec sa fille au dos, la nourrissant au crochet des poubelles », a-t-il déclaré. Justifiant la raison de trans-



FONDATION  
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION  
MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX<sup>e</sup> siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe. Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène

Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso  
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com  
www.fondationgotene.com

## SESSION PARLEMENTAIRE DE SEPTEMBRE

# Jean-Pierre Bemba bat le rappel de ses troupes

Le président du Mouvement de libération du Congo a donné des directives claires aux élus de son parti politique.

La réunion tenue le 14 septembre 2020, à la veille de la rentrée parlementaire de septembre, à Kinshasa avec les députés et sénateurs de son parti était une occasion pour le président du MLC, Jean-Pierre Bemba Gombo, de donner des directives à observer durant cette session parlementaire ouverte le 15 septembre 2020 au Sénat et à l'Assemblée nationale.

« À l'issue de cette rencontre, le président national du MLC a rappelé aux élus les directives sur la ligne de conduite du parti. Quelques orientations ont été données aux élus MLC », a fait savoir la secrétaire générale du MLC, Eve Bazaïba Masudi, dans un communiqué publié à cet effet.

A en croire la secrétaire générale du MLC, Jean-Pierre Bemba Gombo a insisté sur la préservation des acquis de la constitution de la RDC ainsi que la contribution utile des élus de son parti à la construction d'un débat démocratique, en faisant triompher l'idéal et les valeurs



Jean-Pierre Bemba, entouré des parlementaires MLC et cadres du parti

du MLC. L'ancien vice-président de la République a également dit attendre des députés et sénateurs de sa formation politique de ne pas transiger avec la réforme du système électoral qui doit porter en elle le devoir de redevabilité assorti des sanctions, l'inclusivité, ainsi que la transparence dans la gestion de la centrale électorale.

La session de septembre étant essentiellement budgétaire, les élus MLC sont également appelés à « veiller à la reddition exhaustive des comptes et contribuer significativement à l'adoption d'un budget social, veiller à ce que le budget accorde les crédits nécessaires aux forces de défense pour combattre efficacement l'insé-

curité récurrente dans l'Est du pays ». Le président national du MLC a, enfin, invité les députés et sénateurs membres de son parti politique ou élus dans ses listes, à cultiver la pratique du débat dans les groupes parlementaires et à mener des initiatives parlementaires concertées.

## Et Joseph Kabila signa sa rentrée politique

A l'ouverture de cette session, les sénateurs ont vu un de leur, le sénateur à vie, Joseph Kabila, l'ancien président de la République et autorité morale du Front commun pour le Congo (FCC), dont la présence est sa première participation aux travaux de son institution, la chambre haute du Parlement.

Pour de nombreux observateurs, cette présence de Joseph Kabila dans l'hémicycle est un signal fort donné par sa plate-forme politique, indiquant que, désormais, plus rien ne sera laissé au hasard. On se rappellera que depuis la passation de pouvoir avec son successeur, l'ancien président de la République, Joseph Kabila, ne s'affichait plus sur le plan politique. D'aucuns avaient même dit qu'il avait préféré laisser la politique active pour travailler par ceux qui lui sont restés fidèles. Cette présence au Sénat signe le début d'une autre ère au cours de laquelle chacun devra jouer sa partition.

Lucien Dianzenza

## KWILU

## Une formation des prestataires pour l'aide d'urgence multisectorielle contre la covid-19 à Idiofa

Cette session est exécutée dans le cadre d'un projet financé par le ministère allemand des Affaires étrangères, via la Caritas Allemagne, grâce au plaidoyer mené par Caritas Congo Asbl, qui vise à renforcer la communication et l'engagement communautaire pour réduire le risque de transmission de la pandémie de coronavirus dans cinq zones de santé de ce territoire.

Des prestataires pour l'aide d'urgence multisectorielle de Caritas contre la covid-19 à Idiofa bénéficient, depuis le 12 septembre 2020, d'une formation qui se tient en l'espace Cana de cette ville de la province du Kwilu. Ces prestataires devant intervenir dans le Projet d'Aide d'urgence multisectorielle pour les déplacés internes, retournés forcés de l'Angola et population hôte, Province Kwilu-Complément riposte urgence contre la pandémie covid-19, viennent de toutes les cinq zones de santé du territoire d'Idiofa, dans le Kwilu.

Ce projet, qui entre dans sa phase opérationnelle, est d'une durée de six mois, avec une enveloppe de 583 mille dollars américains. Il est financé par le ministère allemand des Affaires étrangères (A.A), via la Caritas Allemagne, grâce au plaidoyer de Caritas Congo Asbl.

Une véritable mise à niveau Présentant le projet, le chargé de Programme/Santé à la Caritas Congo Asbl et en

charge de ce projet, Dr Amédee Yambi, a indiqué que les résultats attendus et les activités à réaliser au niveau de cinq zones de santé sont notamment « la surveillance épidémiologique avec l'appui de la Division provinciale de la Santé du Kwilu et des médecins-chefs de zones ». Ce praticien a également fait savoir que les bénéficiaires de cette formation ouverte, commencée à Idiofa et qui va se poursuivre dans les quatre autres zones de santé, sont entre autres des médecins, des médecins-chefs de zone et médecins-chefs de staff, des infirmiers-titulaires et des infirmiers titulaires adjoints. Mais également, des hygiénistes et des techniciens de laboratoire.

Les premiers exposés ont notamment tablé sur « Généralités sur la maladie/covid19 » et « Hygiène des mains et Hygiène respiratoire », fait par Dr Anicet Kipasa ; « Stratégie, prévention et contrôle des infections pour la covid-19 /PCI », par Dr Léonard

Manzwani. D'autres sujets développés ont été : « Désinfection et préparation de la solution chlorée – les rôles des APAR ». Alors que le biologiste Flor Nkayala a abordé deux sujets dont « Technique d'habillage et de déshabillage (EPI) selon la gestion du risque » et « Les sept étapes d'une injection sécurisée et accident post-exposition au sang/liquides biologiques ». A l'ouverture de cette session de formation, la coordinatrice de la Caritas-Développement Idiofa, Soeur Elisabeth Gitoga, dans son intervention, a insisté sur le rôle irremplaçable des autorités politico-administratives dans cette lutte menée contre la covid-19. Alors que l'Evêque du Diocèse d'Idiofa, Mgr José Moko, qui espère que ce projet contribue à faire d'Idiofa un « territoire sûr » par rapport à la covid-19, est revenu sur « le sérieux qu'il faut mettre dans les activités à réaliser ». Mgr José Moko s'est réjoui, lors de cette session de formation,

de la présence des responsables d'autres confessions religieuses, dont l'implication est nécessaire pour riposter contre cette pandémie.

Pour la deuxième journée, le médecin chef de Division provinciale de la Santé du Kwilu, Dr Jean-Paul Basake, a entrepris les participants sur l'« Organisation des points d'entrée (PoE) ou points de contrôle sanitaire (PoC) ». Après la présentation du projet et les généralités sur la pandémie, les participants ont suivi quatre exposés. Il s'agit de « Algorithme de la surveillance RDC : définition des cas covid-19, gestion et organisation des alertes et remplissage de la fiche des alertes et fiche récapitulative » ; « Investigations épidémiologiques des alertes et cas de covid-19 et remplissage des fiches FFX covid-19 RDC », par les Dr. Anicet Kipasa et Gaylord Lusanga; « Suivi des voyageurs et des contacts et remplissage de la fiche de suivi individuelle et fiche récapitulative », par Dr Jean-

Paul Basake.

Il est rappelé que tous les exposés ont été suivis d'un jeu de questions-réponses, et avaient fini par un prétest.

Le troisième jour, le programme a prévu le Module Communication des risques et engagement communautaire (CREC), animé par Dr Gaylord Lusanga. Alors que le mardi 15 septembre 2020, ce sont près de trois cent cinquante Relais communautaires (Reco) qui ont profité de cette formation avant leur déploiement à travers la zone de santé d'Idiofa.

La session devra être clôturée par la formation des Reco de quatre autres zones de santé, qui devront être formés localement.

Ce projet, rappelle-t-on, vise à renforcer la communication et l'engagement communautaire pour réduire le risque de transmission de la covid-19 dans cinq zones de santé du Territoire d'Idiofa, dans le Kwilu, dont Idiofa, Ipamu, Kimputu, Koshibanda et Mokala.

L.D.

MINI-SOMMET DE GOMA

Yoweri Museveni confirme sa présence le 20 septembre

L'ambassadeur de l'Ouganda en RDC, qui a eu des échanges avec la ministre congolaise des Affaires étrangères, a rassuré de la volonté du président ougandais à participer à la rencontre prévue dans cette ville de la RDC.

L'ambassadeur de l'Ouganda en République démocratique du Congo (RDC), James Mbahimba, a confirmé à la ministre des Affaires étrangères congolaise, Marie Tumba Nzeza, la participation, le 20 septembre à Goma au Nord-Kivu, du président ougandais, Yoweri Museveni, au mini-sommet RDC et les pays voisins. C'était le 15 septembre à Kinshasa, à l'issue des échanges avec ce membre du gouvernement congolais. « *L'Ouganda va participer à ces travaux et nous espérons que notre président sera là le dimanche* », a-t-elle indiqué. Sur l'importance de cette rencontre prévue à Goma, le diplomate ougandais a affirmé, à Marie Tumba Nzeza qu'au cours de ce sommet les chefs d'État vont devoir plancher sur beaucoup de sujets d'intérêt commun, mais également discuter des questions qui revêtent un intérêt commun pour toute la région, dont la sécurité. Pour James Mbahimba, en effet, les informations faisant état de l'absence du président ougandais au mini-sommet de Goma, n'étaient donc que des rumeurs. D'ailleurs, a-t-il souligné, une équipe ougandaise de précurseurs, dont il a fait partie, a été à Goma. « *Et mercredi déjà, je retourne à Goma pour la suite des travaux* », a précisé ce diplomate. Et d'ajouter que, celle d'experts devrait arriver à Goma dès le 16 septembre. Rappelant que plusieurs chefs d'Etat sont attendus dans cette



L'ambassadeur ougandais et la ministre des Affaires étrangères congolaise

« L'année passée, le président de la RDC, Félix-Antoine Tshisekedi, avait effectué une visite d'État en Ouganda. S'il n'y avait pas la covid-19, le président ougandais aurait déjà visité Kinshasa au cours de cette année. C'est ainsi qu'il est attendu dimanche à Goma »

ville congolaise, l'ambassadeur de l'Ouganda en RDC a fait savoir que la réunion ministérielle se tiendra le 19 septembre alors que le sommet, proprement dit, est prévu pour le 20 septembre.

**Des relations au beau fixe**  
Parlant de l'état des relations entre la RDC et son pays, James Mbahimba a indiqué que l'Ou-

ganda entretient des relations cordiales avec le Congo. Il tient pour preuves le fait que les deux pays sont déterminés à renforcer la coopération notamment en matière de développement des infrastructures routières qui les relient. Le diplomate ougandais souligne que les deux Etats sont déterminés à travailler ensemble dans

ce secteur. « *L'année passée, le président de la RDC, Félix-Antoine Tshisekedi, avait effectué une visite d'État en Ouganda. S'il n'y avait pas la covid-19, le président ougandais aurait déjà visité Kinshasa au cours de cette année. C'est ainsi qu'il est attendu dimanche à Goma* », a-t-il fait savoir.

**Lucien Dianzenza**

PARLEMENT

Ouverture de la session ordinaire de septembre

Essentiellement budgétaire, la session ordinaire de septembre s'est ouverte le 15 septembre à l'hémicycle du Palais du peuple, dans les deux chambres du Parlement.

sénateurs et députés étaient au rendez-vous pour donner le go de cette rentrée parlementaire, qui risque de faire tâche d'huile, au regard des matières à traiter. Il est clair que la priorité sera accordée à l'examen et au vote du projet de budget 2021, dont les bureaux des deux chambres attendent le texte censé provenir du gouvernement. Dans son mot d'ouverture, la présidente de l'assemblée nationale a exigé, de l'exécutif national, le respect du délai requis par la Constitution et la loi du 13 Juillet 2011 relative aux finances publiques concernant le dépôt de ce texte de loi. Toutefois, il a été indiqué que le débat sur cette matière budgétaire reste subordonné à l'examen de la reddition des comptes de la loi de finances.

**Alain Diasso**

MEILLEURS PRODUITS D'ASSURANCES AUX MEILLEURS PRIX

SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA

SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA

Assurance automobile

Assurance incendie

Assurance tous risque chantier

Assurance incendie

Assurance tous risque chantier

Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER, LEADER DES ASSURANCES

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE

SITUATION SÉCURITAIRE

Milices et groupes armés toujours très actifs dans l’Est de la RDC

Les tensions communautaires existantes sont la deuxième cause de l’insécurité dans cette partie du pays.

Le porte-parole militaire de la Monusco, le lieutenant-colonel Tabore Haidara Mactar, a fait état lors de la conférence de presse hebdomadaire de la Monusco du 16 septembre d’une situation sécuritaire préoccupante dans les provinces de l’Ituri, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Tanganyika situées dans l’Est de la RDC. Outre la présence des milices et autres groupes armés dans cette partie du pays, l’insécurité serait justifiée par des tensions communautaires existantes. En Ituri, a affirmé le porte-parole de la Monusco, la situation sécuritaire demeure préoccupante en raison des tensions communautaires existantes entre Hema et Bira dans les territoires de Djugu et Irumu. Aussi, a-t-il précisé, les groupes armés poursuivent leurs attaques contre les forces de défense et de sécurité et surtout contre les populations civiles dans les territoires de Djugu, Irumu et Mahagi. « Les attaques ont

ciblé ces dernières semaines les axes routiers, les bases des forces de défense et de sécurité notamment les forces armées de la RDC ». Pour faire face à cette recrudescence de violence contre les civils et les Forces de sécurité, la force de la Monusco a intensifié ses patrouilles. Elle a renforcé sa coopération avec les FARDC notamment en augmentant les patrouilles conjointes et en participant activement dans les différentes opérations telles « Opération pigeon blanc ». Des actions sont également menées pour offrir et renforcer la protection des camps de déplacés internes par des patrouilles et la conduite d’exercices communs. Selon le lieutenant-colonel Tabore, l’environnement sécuritaire demeure fragile dans la province du Sud-Kivu, en raison de conflits fonciers récurrents dans l’est du territoire de Kalehe. Une présence de miliciens a été signalée à

Kawizi - Kiliba - Runingu et demeure ainsi une préoccupation dans la plaine de Ruzizi. Des affrontements ont été enregistrés entre les FARDC et les FNL (Force nationale de libération) et alliés Mayi-Mayi dans les régions d’Uvira et de Sange. Par ailleurs, les Mayi-Mayi Yakutumba reprennent leurs attaques contre les positions de l’armée congolaise dans le territoire de Fizi (province du Sud-Kivu) après une brève accalmie. Les Casques bleus y ont augmenté les actions conjointes avec les FARDC, afin d’empêcher ou de stopper les activités des Mayi-Mayi. Dans le Tanganyika, la situation sécuritaire est instable à Nyunzu et Bendera en raison de l’activité des groupes armés et des conflits intercommunautaires. La Monusco continue d’encourager et de faciliter les dialogues intercommunautaires afin de prévenir les tensions et violences interethniques.

Jules Tambwe Itagali

RDC

La FBCP exige le désengorgement des prisons

Pour cette ONG de défense des droits de l’homme établie en RDC, surpeuplées, insalubres, avec des installations qui ne répondent plus aux normes, ces institutions carcérales sont devenues de véritables mouiroirs.

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) en visite de constatation le 13 septembre à la Prison centrale de Makala a fait savoir que le magasin et la pharmacie de cette institution pénitentiaire sont toujours vides. « Il y a toujours rupture des stocks de nourriture et manque des médicaments ; malgré l’appel lancé par le président Felix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, le 6 septembre 2020 lors du Conseil des ministres, pour l’amélioration des conditions de vie des prisonniers et détenus préventifs en RDC », souligne la FBCP dans un communiqué signé le 14 septembre par son président, Emmanuel Adu Cole. Cette ONG regrette, par ailleurs, qu’il y ait, dans l’entretemps, des victimes et des décès quotidiens. Face à cette situation, l’ONG réitère son appel exigeant des autorités politico-administratives et judiciaires de vite agir pour éviter le pire. La FBCP attend d’elles également le désengorgement de toutes les prisons et maisons carcérales du pays, tel que décidé par le chef de l’Etat et le gouvernement de la République pour faire face à la propagation de la pandémie de coronavirus. Cet appel s’inscrit dans le cadre d’un plaidoyer mené par cette ONG qui réclame l’amélioration des conditions de détention dans ces prisons et maisons carcérales, des procédures judiciaires ainsi que des conditions de travail des magistrats et autres employés des instances de la justice.

Lucien Dianzenza



**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

**Des :** Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :** Présentation d’ouvrages, Conférence-débat, Dédicace, Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d’écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N’Guesso  
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

**Ouvert**  
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
SAMEDI 9 h - 13 h



## JOURNÉE AFRICAINE DU DROIT D'AUTEUR ET DE LA GESTION COLLECTIVE

## L'Adaco en campagne pour la libéralisation du secteur en RDC

Les artistes réunis à la conférence tenue le 14 septembre à l'Académie des Beaux-arts ont été sensibilisés à opter pour l'alternative proposée susceptible d'assurer une répartition équitable des droits aux ayants droit. Ce, dès lors que le monopole de la Socoda (Société congolaise des droits d'auteurs et des droits voisins) est contestée, que sa gestion, jugée calamiteuse, a prouvé ses limites en la matière.

« La RDC n'étant pas dans les normes », en dépit de l'existence de la Socoda « n'est pas reconnue à l'international », à la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (Cisac), a fait savoir le cinéaste Balufu Bakupa-Kanyinda. Pourtant, s'est-il indigné : « le potentiel énorme de ce pays en droits d'auteurs est estimé entre 50 à 60 millions de dollars, alors qu'il ne produit qu'autour d'un million et demi. En termes de copie privée, il produit autour de 100 et 120 millions de dollars par an que l'on ne voit nulle part ». Préoccupante, « La problématique des droits d'auteurs en RDC » est dès lors devenue le cheval de bataille de l'Administrateur des droits d'auteurs au Congo (Adaco). D'où son action militante pour la libéralisation du secteur des droits d'auteurs, question d'offrir une meilleure perspective aux artistes désireux de jouir réellement de leurs droits et par-delà, permettre au pays d'avoir sa place dans la grande sphère internationale susmentionnée. Appuyé par Mohombi, vice-président de l'Adaco en charge de la musique, le président Balufu y est revenu avec force et détails le long de ses interventions. Ce, visiblement désappointé du criant manque à gagner qu'enregistre la RDC dont il a été témoin alors membre du directoire de la Socoda. Pour le cinéaste, « l'heure est venue pour commencer une



Les participants à la fin de la conférence (Adiac)

conversation intelligente sur les droits d'auteurs dont l'importance est avérée pour tous les créateurs des œuvres de l'esprit ». Et de poursuivre : « Dans notre pays il est temps de se poser la question sur la manière dont nous gérons ces droits, comment nous les collectons et quel sera l'avenir des droits d'auteurs en RDC ». Pour mener à bien cette conversation de grande importance, l'Adaco a invoqué la nécessité « d'emmenner le législateur, l'Etat, à comprendre que, comme partout ailleurs, il est grand temps de libéraliser le secteur ». Balufu est d'avis « qu'il n'y a pas

mieux pour impulser une plus grande dynamique à la créativité et la vitalité culturelle qu'offrir aux ayants droit, titulaires des droits d'auteurs, la possibilité de s'affilier à la société de leur choix ».

#### Le peuple d'abord, c'est la culture d'abord !

Selon Balufu, ce moment est à saisir et à capitaliser à tout prix : « Notre pays est à un tournant important qui ne peut se négocier sans la culture. Qui dit culture, dit peuple. Le slogan le peuple d'abord équivaut à dire la culture d'abord ! ». Et de renchérir : « La culture ne peut être dynamisée

ou vitalisée si le support de la créativité, les droits d'auteurs, ne sont pas bien gérés, bien répartis ». Pour l'Adaco, la sensibilisation couplée à l'enseignement sur l'importance des droits d'auteurs dès l'école est le jalon susceptible de poser un socle solide pour son respect dans l'avenir. En effet, nombreux sont les étudiants des écoles d'art, futurs titulaires des droits d'auteurs, qui ne sont pas informés sur la question. Pour l'heure, l'Adaco ne fait pas de collecte de droits, dans sa démarche sensibilisatrice, elle propose un palliatif aux insuffisances de la Socoda. « Depuis la mort de la Sonéca, on

a improvisé. Nous ouvrons le débat, incitons à une réflexion profonde pour refonder tout le système des droits d'auteurs », a soutenu Biatitudes Tata N'longi, le vice-président en charge des arts de la scène. Pour cet écrivain : « La collecte publique est du ressort d'un organisme ou de plusieurs désignés par l'Etat, cela dépend du choix qu'il fera à ce niveau. Membres de l'Adaco, nous y sommes affiliés pour qu'il nous représente sur certains autres aspects de nos droits. Le débat est ouvert mais certains autres champs sont suffisamment explorés en cette matière ».

Outre les membres de l'Adaco, d'autres interventions ont permis à l'assistance d'avoir un aperçu de la réalité des droits d'auteurs en RDC. Suivi en ligne, l'exposé de Samuel Sangwa a permis de cerner les faits du point de vue de la Cisac. Pertinente à plusieurs niveaux, la contribution du directeur régional Afrique de la Cisac a relevé les défis majeurs de la RDC qui a encore tout à faire. Du côté de l'enseignement, le professeur Munkeni, recteur de l'Ifasic, a reconnu que la matière est à ce jour encore faiblement enseignée dans le « Droit de la presse », cours dont il est du reste titulaire. Pour sa part, l'avocat Patrick Ntambwe a expliqué aux artistes la nécessité à accorder à « l'accompagnement juridique » notamment lors de la signature de tout type de contrat.

Nioni Masela

## CINÉMA

## Deuxième édition « Quibdó África Film Festival »

Depuis le 15 septembre, à 17 h 30 heure de Colombie, le Quibdó África film festival (Qaff) dédie sa deuxième édition aux peuples et aux cultures des deux Congo.

Après sa première édition, tenue l'année dernière du 18 au 28 septembre à San Pacho, en Colombie, le Qaff, durant quatre jours, projettera à l'écran « la réalité rencontre la fiction ». La République démocratique du Congo et celle du Congo-Brazzaville seront à l'honneur. Entre autres films à l'affiche, ces deux États, ayant en partage le majestueux fleuve Congo, aux multiples récits portés dans de nombreuses langues, proposeront des histoires sur les différents thèmes: colonisations, indépendances, espoirs de démocratie, dictatures, corruptions, conflits. En appui de ces questions et thématiques, le festival fera s'interroger, par le cinéma, les musiques populaires et les arts visuels, afin de pouvoir en extraire l'ébauche finale d'une fresque où l'ardeur de vivre, l'ingéniosité et la créativité des Congolais soient mises à l'honneur, estiment les organisateurs. Et d'expliquer que ces peuples du Congo sont habités par la musique

; ils dansent, chantent et vibrent quand ils rient et pleurent. Des aventuriers tout droit sortis du cœur des ténèbres ont remonté, en leur temps, les rives du grand fleuve Congo, cette

route profonde de l'Afrique. Sur les écrans comme au quotidien, lancinante, la rumba congolaise rythme l'amour et les folies de la vie.

Ces films seront en compétition inter-

nationale pour tenter de remporter: le Baobab du meilleur long métrage / distribution dans les salles Cineland ; prix du meilleur réalisateur/1 000 USD; prix du meilleur court métrage/

500 USD ou le prix du meilleur documentaire / 500 USD.

Au niveau national: le prix du meilleur court métrage/Bourse d'étude pour la production à Congo Films School ou le Prix du meilleur documentaire / bourse d'études pour la réalisation à Congo Films School.

Le jury est composé de l'actrice Barbara Perea, l'acteur Julian Diaz, le producteur Angel Perea et les journalistes Edna Lialiana et Dominique Tchimbakala.

La Fondation Qaff a été créée par Wilfrid Massamba, pour profiter des opportunités qui se présentent dans le développement d'activités et d'échanges culturels, lors de l'arrivée de l'Afrique en Colombie. Elle traverse les continents, les sens et les connaissances, au point d'errer dans le plaisir de passer de l'une à l'autre culture, similaires, séparées cependant par un repère historique universel.

Marie Alfred Ngoma





# AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

# ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo  
et de sa région en **UN CLIC !**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter  
et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité



## ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT



SCANNEZ  
LE QR CODE

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)

Enter votre adresse email

VALIDER

## TORTUES MARINES

# La saison des pontes 2020-2021 a commencé

Renatura Congo, association de préservation de la biodiversité a lancé la formation des équipes qui vont se déployer sur l'ensemble du littoral congolais pour surveiller, pendant six mois, les tortues marines et leurs pontes et relever les données scientifiques y relatives.

Les agents ont bénéficié, du 14 au 15 septembre, d'une formation théorique au sein des locaux de cette ONG situés à Tchimbamba dans le premier arrondissement Emery Patrice-Lumumba. Celle-ci a permis de faire un rappel de toutes les bases de l'écologie dans laquelle s'inscrit l'action de conservation de la nature, mais aussi des notions sur la biologie des tortues marines et les techniques de collecte de données. Les hommes et les femmes formés seront déployés dans leurs sites de travail, long de 10 kilomètres en moyenne, allant de Tchiamba Nzassi, à la frontière du Cabinda, jusqu'au village de Niandji, à la frontière du Gabon. Ils sillonneront les plages, nuit et jour, à la recherche de ces animaux et assureront ainsi leur protection. Cette année, les difficultés économiques mondiales ont considérablement affecté les partenaires financiers et réduit les moyens disponibles pour cette action. Mais Renatura Congo a malgré tout choisi de maintenir ses efforts en adaptant son action sur le terrain. «Les protocoles ont été allégés mais l'essentiel sera maintenu notamment une présence sur le terrain utile scientifiquement et dissuasive contre le



Une tortue marine

braconnage», a expliqué Nathalie Mianseko, directrice de Renatura Congo.

## Au Congo, le pic de pontes des tortues marines se situe entre novembre et janvier en fonction des espèces

Renatura Congo débute cependant chaque année ses activités dès le mois de septembre, afin d'enregistrer les pontes précoces, notamment au niveau du Parc de Konkouati (département du Kouilou), où la présence des tortues luths a été observée dès le

mois d'août. Ce lancement en septembre permet aussi, malheureusement, pour l'association de recenser les premiers cadavres de tortues marines, mâles et femelles. Les premiers échouages ont d'ailleurs d'ores et déjà été signalés. Cette mortalité, à la même période chaque année, est à rapprocher aux activités de pêche industrielle illégale dans la zone réservée à la pêche artisanale, celle proche des côtes, là où se reproduisent les poissons mais aussi les tortues marines.

Cinq espèces desdites tortues fré-

quentent les eaux congolaises tout au long de l'année. Deux d'entre elles sont cependant présentes principalement pour se reproduire et pondre entre septembre et mars chaque année : la tortue luth et la tortue olivâtre (respectivement la plus grande et la plus petite tortue marine du monde). Bien qu'intégralement protégés par la loi, ces animaux sont particulièrement vulnérables et malheureusement, encore aujourd'hui, menacés par les activités humaines: braconnage, collecte des œufs mais aussi pêche non sélective et plus encore sur-

pêche industrielle.

Chaque année, les équipes de Renatura Congo sont sur le terrain pour suivre et protéger ces espèces en voie de disparition. Depuis 2018, l'association se positionne sur les plages du Parc National de Konkouati-Douli, dans le département du Kouilou. Dès le mois de juillet, et ce malgré le contexte sanitaire difficile, la coordination de Renatura s'est mobilisée pour organiser, dans les meilleures conditions possibles, la nouvelle saison de suivi des pontes des tortues marines. Des travaux de réfection des bases vie ont été réalisés pour assurer de bonnes conditions de travail aux équipes pendant les six mois que durera le suivi des pontes.

Notons que, pour cette activité, Renatura Congo bénéficie du soutien de l'Union européenne (EU) et du Projet MEF-UNEP/GEF «Aire Marine Protégée de Loango» et que tous ceux qui veulent suivre l'actualité de l'association ou signaler la présence de toute tortue marine, vivante ou morte, peuvent aller sur [www.facebook.com/RenaturaCongo](https://www.facebook.com/RenaturaCongo). «La nature a besoin de nous, tous !», a conclu Nathalie Mianseko.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

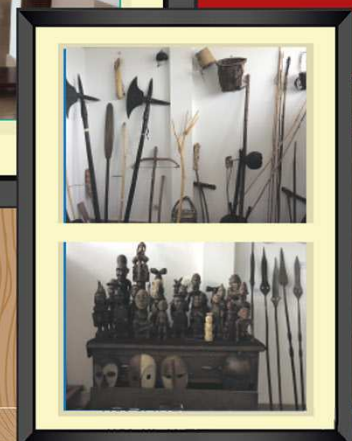
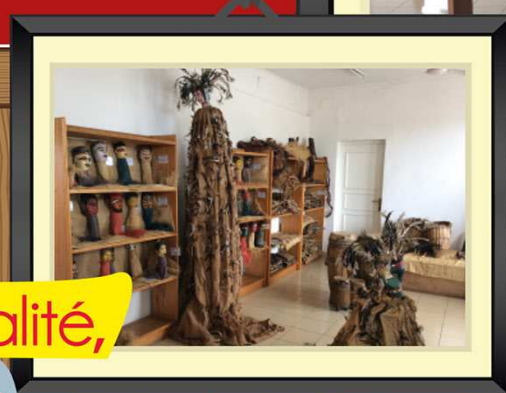
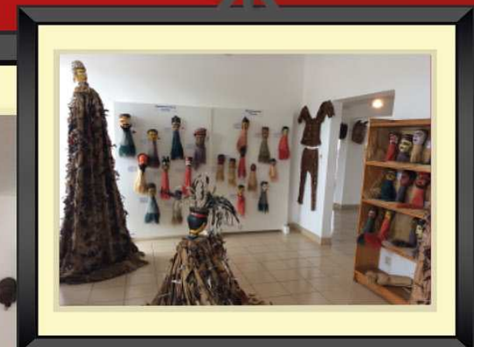
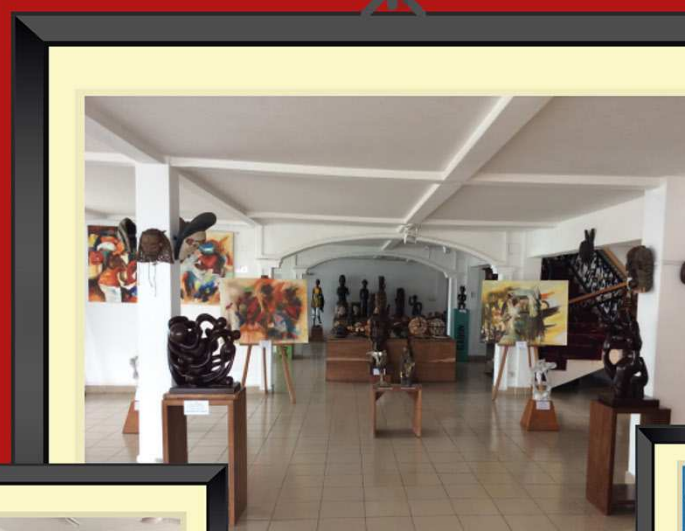
galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

CHAMPIONNAT DU MONDE DE HANDBALL

Le calendrier complet dévoilé

La Fédération internationale de handball (IHF) a publié, le 14 septembre, le calendrier complet du 27e championnat du monde senior homme de handball qui se disputera du 13 au 31 janvier 2021 en Egypte.

Le continent africain sera représenté par sept nations à savoir l'Égypte, la Tunisie, l'Algérie, l'Angola, le Cap-Vert, la République démocratique du Congo et le Maroc. Ils ont obtenu leur ticket au terme de la vingt-quatrième édition de la Coupe d'Afrique des nations(CAN), qui s'était déroulée du 16 au 26 janvier dernier en Tunisie.

L'Égypte, pays hôte, ouvrira la compétition le 13 janvier, mais son premier adversaire dans le groupe G est encore inconnu, puisqu'elle rencontrera le vainqueur du tournoi de la dernière chance pour les équipes d'Amérique du Sud et centrale.

Le jour d'après, c'est-à-dire le 14 janvier, deux autres représentants africains, entre autres l'Algérie et le Maroc entreront en lice. Ce duel 100% africain déterminera, sans nul doute, la suite du groupe F.

Le 15 janvier, dans le groupe C, l'Angola va se mesurer avec le Qatar. Le Cap-Vert, nouveau venu dans l'arène du handball mondial, défiera les Hongrois dans le groupe A. Dans le groupe B, la Tunisie s'opposera à la Pologne et la République

démocratique du Congo sera face à l'Argentine, dans le groupe D.

Le groupe G, qui accueille l'Égypte, évoluera au Cairo Stadium Sports Hall, tout comme le groupe D. Les groupes A et E joueront à Gizeh dans la Salle de Sport du 6 octobre. Pour leur part, les groupes B et F seront basés au New Capital Sports Hall et les groupes C et H joueront à Alexandrie au Borg Al Arab Sports Hall.

Notons que les trente-et-deux équipes disputeront trois matchs lors du tour préliminaire, avant que les trois premières nations de chacun des huit groupes ne passent au tour principal à quatre groupes, à partir du 20 janvier 2021. À l'issue du tour principal, les deux équipes les mieux classées de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale qui débiteront le 27 janvier. Les équipes qui n'atteindront pas le tour principal participeront à la Coupe du président qui commence le 20 janvier. Les matchs pour les médailles de bronze et d'or se dérouleront le 31 janvier au Cairo Stadium Sports Hall.

Rude Ngoma

TRANSFERT DES JOUEURS

La Fécofoot met en place sa cellule de gestion

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) vient de créer une cellule de gestion des transferts ou mouvements des joueurs, placée sous l'autorité de son secrétaire général.

Le président de la commission statuts et transferts à la Fécofoot, Magloire Victor Nganguia, a été nommé gestionnaire en chef de cette nouvelle cellule. Il a pour adjoint Gentil Dominique Nkounkou, conseiller technique du président de la fédération. Ernest Ntadissi Koussangata (manager TMS) et Louis Batouemeni (manager Fifa connect) sont les membres.

La cellule de gestion des transferts et mouvements des joueurs a pour missions d'examiner la conformité des transferts et des contrats des joueurs et entraîneurs, de délibérer sur tout transfert ou mouvement des joueurs avant validation. Elle va dresser un rapport trimestriel sur les transferts et mouvements des joueurs avec copie au président et aux ligues concernées. La validation sur Transfert matching system (TMS) ou Domestic transfert matching system (DTMS) est faite par le secrétaire général de la Fécofoot, superviseur de la cellule.

Le DTMS, rappelons-le, est une plate-forme obligatoire conçue exclusivement par la Fédération internationale de football association (Fifa) pour ses associations membres et leurs clubs affiliés. Le but étant cette fois-ci d'améliorer la gestion de ces transferts nationaux et de fournir des données fiables relatives aux joueurs. C'est un canal qui assure une véritable interconnexion entre les clubs d'un même pays en vue d'une meilleure traçabilité.

James Golden Eloué

140 ANS DES TRAITÉS BRAZZA-MAKOKO

Plusieurs conférences scientifiques ponctuent la célébration

L'événement célébré par le Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza en collaboration avec l'Université Marien Ngouabi (UMNG), permet aux enseignants de cet alma-mater congolais d'animer une dizaine de conférences scientifiques dans ce haut lieu historique du Congo.

Cette série de conférences scientifiques commencée le 10 septembre avec la signature du Traité Brazza-Makoko, qui s'étale sur plusieurs semaines, est le ton que le Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza et l'UMNG ont voulu donner à la commémoration d'un acte chargé d'histoire. Car sans le traité Brazza-Makoko, la ville capitale ne serait certainement pas devenue une agglomération témoin de l'histoire, une cité verdoyante avec une population multiculturelle, le refuge d'une France occupée, une ville plus que centenaire, a déclaré la directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, Bélanda Ayessa, initiatrice de cette série des conférences.

Après les conférences inaugurales des 10 et 14 septembre, sur « Traités De Brazza-Makoko et leurs incidences », par le Pr Joseph Itoua, maître de conférences CAMES d'Histoire, sous la modération du Pr Joachim Gomathéthé, maître de conférences CAMES d'histoire ; et sur « De Brazza : vie et œuvres » par Dominique Oba, Maître de conférences CAMES d'histoire, avec pour modérateur, le Pr Joachim Gomathéthé, les prochaines conférences animées par d'éminents professeurs de l'UMNG, interviendront, le samedi 19 septembre, sur le thème : « Le code épistémologique des Mbosi de la République du Congo : invariant, menaces



Le Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza haut lieu de la culture et de l'histoire du Congo (crédit photo/Adiac)

et perspectives » par Didier Ngalebaye, maître de conférences CAMES de philosophie, avec pour modérateur, le Pr Joseph Zidi, maître de conférences CAMES d'histoire.

Le samedi 26 septembre, « La situation linguistique dans le département de la cuvette », par le Pr Yvon-Pierre Ndongo Ibara, Pr titulaire CAMES de linguistique, sous la modération du Pr Edouard Ngamounsika, Pr titulaire CAMES de linguistique.

Le samedi 3 octobre, « Création de la ville de Brazzaville », par le Pr Joseph Itoua, sous la modération du Pr Joachim Gomathéthé.

Le samedi 10 septembre, « Histoire de la sociologie au Congo : épistémologie,

éthique et nouvelle forme d'engagement », par le Pr Alexis Tobangu, maître-assistant CAMES de sociologie, sous la modération du Pr Jean Bruno Bayette, maître-assistant CAMES de sociologie.

Le samedi 17 octobre, « Problématique de la riposte psychosociale face à la pandémie : cas de Covid 19 », par le Pr Nicaise Léandre Mesmin Ghuimbi, maître-assistant CAMES de psychologie clinique et psychopathologie, sous la modération du Pr Krishna Amen Ndounia.

Le samedi 24 octobre, « Jeunes femmes prends-toi en charge », par le Pr Jean-Bruno Bayette, sous la modération du Pr Guy Moussavou,

maître-assistant CAMES de sociologie de l'éducation.

Le samedi 31 octobre, « L'approche par compétence au Congo », par le Pr Guy Moussavou, maître-assistant CAMES de sociologie de l'éducation, sous la modération du Pr Jean-Bruno Bayette.

Le samedi 07 novembre, « La communauté des Mbosi de la République du Congo Eléments d'histoire et de civilisation », par le Pr Joseph Itoua, modéré par le Pr Michel Alain Mombo, Pr titulaire d'Histoire.

Le samedi 14 novembre, « Sagesse et sorcellerie chez les Angungwel : un héritage ancestral », par le Pr Krishna Amen Ndounia, maître-assistant CAMES de philosophie, modéré par le Dr Laurent Gankama, maître-assistant CAMES de philosophie.

Rappelons que si lors de la conférence inaugurale, le Pr Joseph Itoua, a articulé sa communication portant sur « Traités Brazza-Makoko et leurs incidences » autour de deux questions principales : quels traités ont été signés entre De Brazza et Makoko ? Quelles sont les incidences que ceux-ci ont eues sur l'action coloniale de la France au Congo ? le Pr Dominique Oba, dans son exposé portant sur « De Brazza : vie et œuvres », a mis un accent particulier sur l'humanisme de Pierre Savorgnan de Brazza.

Bruno Okokana